



# Universités & Territoires

n°147

21/04/2021

numéro spécial de  
compte-rendu de la  
2<sup>ème</sup> édition des  
*Rendez-vous de la  
santé étudiante*



## éditorial

### Bien être **dans ses études**

Ces deuxièmes *Rendez-Vous*, consacrés comme en 2019 à la santé mentale des étudiants et des jeunes, ont permis de faire le point sur la situation dans laquelle nous serons à la sortie de cette crise, que nous espérons prochaine, et sur les mesures, axes ou dispositifs à faire perdurer, consolider ou développer pour préparer des mois de "reprise d'études" qui s'avéreront cruciaux pour bon nombre d'étudiants.

Que pouvons-nous en retenir ?

- Qu'un rapprochement entre les dispositifs de santé territoriaux et la santé universitaire est en marche, et devrait permettre de coordonner mieux les ressources disponibles sur un territoire donné ;
- Que l'*Assurance Maladie* est en cours de développement d'axes d'interventions adaptées et de ressources spécifiques à disposition des acteurs de la santé universitaire et du milieu étudiant ;
- Que les étudiants sont engagés pour lutter contre la stigmatisation dont sont encore trop souvent victimes ceux en proie à des problèmes liés à la santé mentale ;
- Que des associations et mutuelles spécialisées dans la prévention en milieu étudiant sont mobilisées pour accompagner les plus fragiles dans la perspective de la sortie du confinement et du retour au présentiel ;
- Enfin, que les établissements, leurs services de santé universitaire et de vie étudiante, malgré les manques de moyens structurels, savent faire preuve d'imagination et d'adaptabilité pour apporter des réponses à ceux qui en ont besoin et intégrer de nouvelles formes d'interventions en phase avec les contraintes de la période actuelle.

Monsieur le Ministre Olivier Véran et Madame la Ministre Frédérique Vidal nous ont assuré de leur volonté de poursuivre leur collaboration au-delà de la crise sanitaire, et que des annonces surviendraient dans les prochains jours sur la question spécifique de la santé mentale des étudiants et des jeunes.

Concernant cette collaboration des deux ministères, l'objectif de faire coïncider l'offre et les besoins, en démultipliant les collaborations territoriales et en investissant dans la santé universitaire, structure donc le chantier en cours. Mais ces initiatives pourraient demeurer vaines si, comme l'ont souligné plusieurs intervenants, des efforts ne sont pas aussi consentis sur les conditions de vie et d'étude des jeunes.

Logement, nourriture, culture, loisir, sport, déroulement des études constituent autant de facteurs déterminants pour éviter leur mal-être, et ce rappel salutaire de spécialistes de la santé mentale nous oblige à penser la santé dans le continuum de la vie étudiante, avec la nécessité de travailler ensemble pour offrir un cadre épanouissant à tous nos étudiants.

Ce bien-être étudiant sera, à n'en pas douter, au cœur des prochains débats de nos 3<sup>èmes</sup> *Rendez-Vous de la Santé Étudiante*, en 2022, auxquels nous espérons tous participer « en chair et en os »...

L'équipe des RDVSE  
Nicolas Delesque et Philippe Campinchi,



# Deux Ministres **face aux acteurs**

Le Directeur de la rédaction d'Universités et Territoires, Nicolas Delesque, l'a annoncé, en introduction de ces deux journées de travail : « Nos premiers Rendez-vous, en 2019, avaient déjà fait le point sur la question de la santé mentale des étudiants. La crise a aggravé la situation dans ce domaine, alors il ne faut plus se contenter de dresser un état des lieux, mais commencer à se projeter vers l'avenir. » Ainsi, pour ouvrir ce temps fort de travaux et d'échanges, les RDVSE avaient convié deux Ministres, Olivier Véran et Frédérique Vidal, qui ont offert aux acteurs et professionnels réunis pour l'occasion mots choisis et annonces rassurantes.

Accueillis par le Président de l'Université Paris-Dauphine / PSL, El-Mouhoub Mouhoub, les participants aux deuxièmes *Rendez-vous de la santé étudiante* ont pu, dès la matinée du 30 mars 2021, entrer dans le vif du sujet. Ce dernier a en effet rappelé qu'à « cette crise sanitaire » s'était ajoutée « une crise économique », et que même si « ses effets, à Dauphine, sont relativement amortis, le choc psychologique a été important, pour nos étudiants comme pour nos enseignants. » Et si les équipes universitaires, ici comme ailleurs, se sont mobilisées « de manière considérable », si l'établissement a su investir pour « assurer un retour possible dans les

*meilleures conditions* », avec même la décision forte de « devenir la première université à signer un partenariat avec la Fondation Santé des étudiants de France », il n'en reste pas moins qu'il est désormais « extrêmement important de créer un maillage et une collaboration, avec des acteurs qui sont des professionnels et connaissent bien les méthodes pour détecter la détresse. » Dès les premières minutes de ces rencontres, le ton était donné.

Tour à tour, le Ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, puis la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, sont alors intervenus,



El-Mouhoub Mouhoub, Président de l'Université Paris-Dauphine / PSL



Nicolas Delesque, Directeur de la rédaction d'Universités & Territoires

et ont tenté de répondre à la question posée par Nicolas Delesque, à savoir : « Au sortir de cette crise, comment faire pour ne pas repartir de zéro, en termes de santé mentale ? Comment réduire le retard français » dans ce domaine ? Comment, aussi, « permettre aux étudiants de jouer le grand rôle qu'ils ont à jouer sur la déstigmatisation de la santé mentale ? »

Olivier Véran a inauguré son propos en indiquant que « les premiers Rendez-vous de la santé étudiante ont été lancés en juin 2019. Souvenez-vous, c'était il y a un siècle, il y a une éternité, puisque depuis, notre pays a bien changé. » Selon lui, à « la perception de notre vulnérabilité, avec un ennemi inconnu, invisible, viral », se sont ajoutés depuis un an « de l'angoisse, de la fatigue, du découragement. » De son côté, Frédérique Vidal a rappelé qu'elle avait eu « le plaisir d'inaugurer la première édition. Quel chemin parcouru depuis ! » L'un comme l'autre ont également affirmé que « dans la période actuelle, le gouvernement est pleinement conscient de l'impact psychologique de la crise sanitaire sur les Français, indissociable au fond de sa dimension infectieuse, et tout aussi déterminant. Et parmi les Français, les jeunes, et tout spécialement les étudiants. »

Pour Olivier Véran, « si les impacts psychologiques affectent tout le monde,

*certain sont particulièrement touchés, notamment les jeunes de moins de 15 ans, et les étudiants tout spécialement dans la tranche des 18-24 ans. » En effet, « les contraintes de restriction sociale privent les étudiants de leurs repères sociaux habituels, les angoissent sur la poursuite de leurs études, les isolent parfois dans des résidences universitaires, et ont pu les précariser. » A ce titre, au-delà des freins représentés par la stigmatisation et un « âgisme » (« fonctionnant dans les deux sens ») qu'il a vivement critiqués, il a reconnu que sur ce sujet de la santé des étudiants, les politiques publiques ont du retard, « du fait notamment d'une organisation fondée historiquement sur le droit commun », même si « la stratégie nationale de santé 2018-2022 l'avait explicitement inscrit au titre de ses objectifs. »*

Après avoir dressé un état des lieux de la situation, le Ministre a ensuite indiqué que son Ministère avait lancé en 2018 « des travaux d'adaptation du programme australien Mental Health First Aid » (sous la forme de Premiers secours en santé mentale), « pour un premier développement expérimental dans quatre universités », et « auxquels [il croit] énormément », au point de souhaiter les généraliser et les étendre bientôt dans 16 puis toutes les universités et jusqu'au milieu de l'entreprise. Il a aussi annoncé son projet de

mettre en place « un numéro national de prévention du suicide, une mesure décidée dans le cadre du Ségur de la Santé. » Autres mesures accordées par le Ségur : « Le renforcement du nombre de psychologues déjà aujourd'hui dans les CMP, mais aussi dans les cellules d'urgence médico-psychologiques, les Maisons de santé pluri-professionnelles... » Par ailleurs, afin que les personnes ainsi repérées puissent « disposer d'un accès facilité aux soins spécialisés », il a loué l'action de Frédérique Vidal en faveur de la mise en place du « chèque psy ».

Pour l'avenir, il s'agit selon lui « non seulement d'apporter des réponses dans le cadre de la crise sanitaire, mais de tenir compte d'un mal-être général qui préexistait », et donc viser « des stratégies graduées, ciblées, sur les sous-groupes les plus vulnérables parmi les étudiants », tout en « pensant la généralisation de ces mesures sur l'ensemble des territoires », via une « coordination renforcée entre les ARS et les SSU. » Sur ce point, « des projets territoriaux de santé mentale sont en train de se mettre en place, qui offrent sans doute le cadre adapté pour une meilleure prise en compte » de cette question, et qui disposent de coordinateurs. D'où, aussi, la signature prochaine d'une convention de partenariat entre le MESRI, le Ministère de la



Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé  
(© Frederic Legrand - Shutterstock)

Santé et la CNAM, « pour améliorer nos synergies en matière d'information, d'accès aux droits et aux soins des étudiants, ainsi qu'aux politiques de prévention. »

Globalement, une feuille de route « très ambitieuse » a été confiée au Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie, Franck Bellivier, « avec une promotion sur trois axes : promotion/prévention, parcours de soins et insertion/citoyenneté. » Sur tous ces points, il l'a mentionné à plusieurs reprises : « Des annonces seront faites très bientôt. » Il a enfin conclu son propos en s'adressant aux jeunes et aux étudiants : « Je mesure la dureté de l'épreuve qu'ils rencontrent, mais nous sortirons collectivement plus forts de tout cela. Le temps de la fête, de l'insouciance, qui vous manque, ce temps reviendra pour vous. »

Lui succédant au micro, Frédérique Vidal a quant à elle constaté que « la santé mentale des étudiants est probablement l'un des obstacles les plus importants à leur réussite et à leur accomplissement. » Augmentation du nombre des consultations, des

déclarations de détresse psychologique émanant d'étudiants, « explosion du nombre d'appels sur les lignes d'écoute »... Pour elle, « c'est finalement un mélange d'angoisses » : solitude, sentiment d'enfermement, et « la peur du lendemain, aussi, avec la perte des petits jobs, et des étudiants qui se sentent de plus en plus angoissés au jour le jour, mais aussi à long terme, la peur pour leur avenir, avec une impression de perte de sens, la peur d'échouer, de voir la valeur des diplômes se dégrader, de voir ses rêves s'envoler... »

Pour lutter contre ces sentiments, « le premier aspect a été de vraiment libérer la parole sur un sujet qui est encore extrêmement tabou dans notre société aujourd'hui : la santé mentale », d'autant « qu'admettre qu'à vingt ans, alors qu'on a la vie devant soi, on puisse perdre le goût de la vie, c'est peut-être le plus grand tabou de notre société. » D'où l'accent mis sur « le repérage par les pairs », sous toutes les formes qu'il prend, et le souci du gouvernement de garder ouverts autant que possible « les bibliothèques universitaires, les salles de ressources, les travaux pra-

tiques » - soit autant de « points d'interaction et de contacts. » Il faut aussi « profondément transformer le premier cycle universitaire, faire des études supérieures un temps d'épanouissement », notamment en « supprimant les entonnoirs, les couperets », et bien sûr « tout faire pour favoriser l'engagement » (référents dans les Crous, tuteurs étudiants, mais aussi « les 100 000 missions supplémentaires en service civique, et au-delà tout ce que les établissements pourront faire pour reconnaître cet engagement exceptionnel des étudiants dans la crise. »)

Ainsi, si la réalité actuelle est « difficile, compliquée, extrêmement dure », elle peut aussi, selon Frédérique Vidal, « être une opportunité pour prendre à bras-le-corps la question de la santé mentale des jeunes, et nous faire sortir d'un silence, d'un déni, d'un tabou qui n'a que trop duré. » Raison pour laquelle elle a conclu son propos en « remerciant infiniment » les participants pour leur engagement, auxquels elle a souhaité « deux très bonnes journées de travail. » ■



# Plus que jamais, Universités et Territoires !

*Suite aux interventions des deux Ministres, la matinée du mardi 30 mars a donné lieu à une première séquence que l'on pourrait qualifier de "passage de relais", avec les prises de parole successives du Directeur général de la CNAM et de deux responsables de mutuelles étudiantes. Des propos qui ont bénéficié d'une résonance territoriale, avec la voix des villes universitaires portée par le Maire de Montpellier. Enfin, après un point proposé par le Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie pour le Ministère des Solidarités et de la Santé, les universités ont eu l'occasion de s'exprimer, sous une triple casquette : universités Paris-Dauphine / PSL et Caen-Normandie, puis CPU.*

Thomas Fatôme, Directeur général de la Caisse nationale d'Assurance Maladie (CNAM), a ainsi commencé en expliquant en quoi la « reprise en gestion de la totalité des étudiants, depuis septembre 2019 », par ses services, avait constitué « une période particulière », concomitante avec « une phase structurelle » plus générale initiée depuis 2018. La stratégie adoptée repose sur « trois priorités » : accès aux droits/aux soins, accès à une offre de prévention adaptée, et « surtout, stratégie de communication renouvelée, sur les lieux et via les canaux que les jeunes utilisent. » Ce qui s'illustre concrètement par des « plans d'action de prévention auprès des jeunes », avec beaucoup d'initiatives « au niveau local, construites en lien avec les universités, les Crous, les missions locales », l'élaboration d'une « convention nationale avec le MESRI, le Ministère de la Santé et toutes les parties prenantes », et un soutien « y compris financier aux structures d'écoute comme Nightline ».

Sur le volet accès aux soins, « expérimentation depuis 2018 de l'accès à des soins de psychologues », qui révèle que « 15% des publics qui passent par ce parcours sont des jeunes » et donnera lieu à une évaluation cette

année - sans oublier l'importance de « tisser au niveau local des partenariats pour développer le "aller vers" ». Enfin, en matière de communication, il s'agit pour l'Assurance Maladie de devenir un « vecteur d'information et de communication, un relais entre les jeunes et les professionnels de santé. » Le Directeur général a enfin insisté sur l'intérêt qu'il y avait à offrir aux jeunes des moyens de s'engager (par exemple sur les plateformes de contact-tracking et de vaccination) : « L'exemple de jeunes venant en aide à des personnes âgées constitue un engagement très fort, qui participe du bien-être général de nos jeunes et de nos étudiants. »

Côté mutuelles, le Directeur général de la SMERRA, Lionel Lérissel, a indiqué que « les mutuelles étudiantes ont encore du ressort et des idées » (même maintenant qu'elles ne s'occupent plus directement de la sécurité sociale étudiante), « souhaitent être des acteurs considérés dans le maillage de l'enseignement supérieur, sont très sensibilisées aux difficultés que rencontre la population étudiante et souhaitent agir dans ce sens. » La période de réorganisation que la sienne a traversé a donné lieu à des mutations importantes : abandon de « son enveloppe régionale » rhônalpine pour « couvrir maintenant l'ensemble



Thomas Fatôme, Directeur général de la Caisse nationale d'Assurance Maladie (CNAM)



Lionel Lérissel, Directeur général de la SMERRA



Cédric Chevalier, Directeur des Solutions Jeunes Groupe VYV et Directeur Général MGEL



Michaël Delafosse, Maire de Montpellier, Vice-président de l'AVUF



Frank Bellivier, Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie



Lamri Adoui, Président de l'université de Caen Normandie et Vice-président de la commission vie étudiante et vie de campus de la CPU



Sébastien Damart, Vice-Président de l'Université Paris Dauphine - PSL

du territoire métropolitain » ; développement d'un plan d'actions débouchant chaque année sur « plus de 500 actions », y compris dans les 142 résidences qu'elle fédère en France (Logifac / Fac Habitat). « Nous inscrivons, a-t-il poursuivi, ces actions dans une dimension sociale

et systémique, en nous basant sur la prévention par les pairs, qui était à l'origine de la fondation de la mutualité étudiante. »

Pour autant, il a fait part de « deux inquiétudes » : d'une part, la mauvaise connaissance du système de santé par les étudiants, qui ne disposent plus de contacts réguliers avec les mutualistes implantés dans les établissements ; d'autre part, la baisse du taux de mutualisation et de couverture complémentaire des étudiants. Relevant au sujet de l'intervention de Thomas Fatôme que « c'est la première fois qu'un Directeur général de la CNAM participe à un colloque sur la santé des étudiants », il a répondu favorablement au souhait de ce dernier de tisser des partenariats avec les acteurs des territoires. Une urgence d'autant plus marquée que la crise actuelle entraînera mécaniquement, même après sa résolution, « un effet de traîne et des situations de rupture. » Il faut donc selon lui « se préparer à traiter ces situations », et que les pouvoirs publics répondent favorablement à une triple demande des acteurs associatifs ou mutualistes : « Gel des droits d'inscription pour l'ensemble des établissements et des diplômés, abaissement des loyers étudiants, et mise en place d'une médiation de la vie et des études au sein de chaque rectorat. »

De son côté, le Directeur des solutions Jeunes au Groupe VYV, Cédric Chevalier, a confirmé le grand nombre de mutations au sein de l'univers mutualiste, à l'instar de celles de la MGEL, née en 1949 et ayant fait récemment le choix de « pouvoir apporter son savoir-faire et son agilité au sein d'un grand groupe, le Groupe VYV, qui est aujourd'hui le premier mutualiste de France. » Pour lui, l'atout majeur des mutuelles se concentre autour de « la proximité, de la prévention par les pairs », d'où le développement en ce moment de la marque Yvon portée par la MGEL, et reposant « sur un double pilier : assurantiel/services/prévention, et logement. » Avec sur le premier point,

par exemple, un Baromètre santé permanent, proposé à tous les jeunes qui prennent contact avec la MGEL, et une orientation des plus fragiles vers « des acteurs qui seront en mesure de répondre aux appels à l'aide. »

Dans les faits, les mutuelles sont aujourd'hui « extrêmement demandées par les collectivités et par les établissements, parce que la fin du régime étudiant a affaibli certains acteurs qui avaient tissé pas mal de liens sur les territoires. » Contre la fragilisation de ce « maillon de la chaîne », il convient de « mener une réflexion en matière de pérennisation », et de proposer une « harmonisation des discours » pour permettre aux « jeunes qui sautent parfois d'un statut à l'autre » (étudiant, salarié, en apprentissage, stagiaire...) de capter un message « qui porte du début à la fin », et d'être accompagnés sur tout le processus : « Aujourd'hui, il nous faut plus être dans l'accompagnement d'une tranche d'âge, en tant qu'acteur qui sait parler à la jeunesse. Car être étudiant, c'est un passage : il y a un avant, un pendant et un après. »

Pour renforcer l'idée, maintes fois affirmée par ces trois premiers intervenants, de l'importance de construire des partenariats serrés et reposant sur la confiance au niveau local, le Maire de Montpellier et vice-Président de l'AVUF, Michaël Delafosse, a réitéré l'appel qu'il lançait le vendredi précédent, dans le cadre d'un séminaire de son association, en faveur de la mise en place d'observatoires territoriaux de la santé étudiante. « Nous, les élus locaux, que pouvons-nous faire, ou plutôt que faisons-nous pour les jeunes ? », s'est-il demandé de manière rhétorique, surtout quand le confinement a logiquement provoqué « l'absence de structures culturelles, de sport, de bars et restaurants, de salles de concert, de tout ce qui fait les sociabilités étudiantes dans nos villes. »

Or, si les élus locaux « ne sont pas directement compétents, sur la santé étudiante, [ils sont] en prise



*directe avec ces réalités. » Ainsi, « la conviction qui est la [leur], c'est que le territoire peut coordonner, participer à structurer le tour de table, compléter des dispositifs existants. » Il convient d'adopter, comme le souhaitait le Ministre, une « approche ciblée, groupée », et donc, selon Michaël Delafosse, « territorialisée » au moyen par exemple des Contrats locaux de santé et de santé mentale, mais aussi en créant des volets dédiés dans les CPER. « Nous pouvons fédérer, a-t-il insisté, d'abord en recensant tout ce qui se fait sur les territoires », puis en accouchant de préconisations « pour inscrire cet enjeu à l'agenda des politiques publiques. » Et puisque « la crise a provoqué un éveil des consciences, il serait dommage que nous n'en sortions pas collectivement plus forts sur ces enjeux. »*

Nicolas Delesque a ensuite donné la parole à Franck Bellivier, Délégué ministériel à la "santé mentale et à la psychiatrie", pour faire un point sur l'avancée des travaux sur ce sujet. « Sur la feuille de route santé mentale et psychiatrie, a introduit ce dernier, qui préexiste à la crise sanitaire, l'enjeu de la santé étudiante était inscrit dès de le départ. » Il a présenté les deux volets de l'action : « D'abord, au sujet des étudiants qui vont mal, il faut les repérer, les déstigmatiser, les aider à sortir de la clandestinité » où leur état les a placés du fait du tabou qui règne sur ces questions. Ensuite, le volet prévention est aussi crucial, sans se cantonner à cibler les facteurs de risque mais en « considérant l'ensemble des déterminants : prendre soin de sa santé mentale fait appel à des stratégies autour du logement, de l'alimentation, de l'accès au sport, mais aussi à des choses comme la méditation, la relaxation, qui bénéficient de données probantes. »

Sur ces bases, la mobilisation d'un très grand nombre d'acteurs est une bonne nouvelle, et si « la coopération entre le MESRI et le Ministère de la Santé a connu une accélération pendant la crise sanitaire, la mobilisation des élus au niveau local, et d'autres

*acteurs identifiés » ou plus informels « connaîtra une déclinaison concrète lorsqu'elle sera travaillée au niveau de territoires » eux-mêmes très divers - d'où l'importance du rôle des intégrateurs, coordinateurs de projets territoriaux de santé mentale ou membres des conseils locaux de santé (ou de santé mentale), ceci afin de « mettre en musique ces logiques de coopération entre différents acteurs. »*

Deux dernières interventions sont venues clore cette première matinée très riche. D'abord celle de Lamri Adoui, Président de l'Université de Caen-Normandie et vice-Président de la Commission de la vie étudiante et de la vie de campus à la Conférence des présidents d'Université (CPU), qui a milité pour un « essaimage des bonnes pratiques » nées de cette crise qui « a fait basculer dans la fragilité des étudiants qui habituellement n'étaient pas frontalement touchés », et a tenu, à ce titre, à souligner « le travail absolument remarquable » fourni par les Centres de santé universitaire et Services de santé universitaire. Or, si ces derniers ont « été souvent au-delà de leurs prérogatives, même les plus structurés ont eu du mal à répondre à la demande étudiante, parce que l'offre de soins spécialisés reste insuffisante. »

Ainsi, puisque « les besoins en santé mentale s'accroissent, et ne vont pas disparaître du jour au lendemain, il est urgent que tous les acteurs s'organisent pour construire des réponses adaptées à chaque territoire. » En commençant par établir un « diagnostic territorial partagé ». A ce titre, la CPU avait annoncé lundi 29 mars qu'elle allait mener une consultation de tous les acteurs impliqués dans la santé étudiante : « Unissons nos forces là-dessus avec l'AVUF », a-t-il lancé comme une main tendue.

Pour terminer sur un cas concret, le vice-Président du Conseil de la formation et de la vie étudiante de l'Université Paris-Dauphine / PSL, Sébastien Damart, a décrit

la succession des temps-forts par lesquels sont passées les universités depuis mars 2020 (sidération, gestion de crise, avant une focalisation tardive, « après l'été 2020 », sur la question de la santé mentale). Dans les faits, ce processus a débouché à Dauphine sur des tentatives d'abord volontaristes mais insuffisantes (questionnaire adressé aux étudiants, « en veillant à ne pas être trop intrusifs »), qui ont tout de même permis de mesurer l'ampleur du problème, et les difficultés : du repérage, de la diversité des situations rencontrées, puis du passage à l'échelle et de l'articulation de tous les dispositifs existants, sachant que « les SSU sont sous-dimensionnés - la santé mentale, parent pauvre de la santé universitaire, elle-même parent pauvre de la santé. »

Tout ceci a convaincu l'établissement de faire appel à la Fondation santé des étudiants de France (FSEF) pour déterminer les facteurs de stress, afin de créer un cadre plus bienveillant pour le bien-être des étudiants, de réformer les pratiques pédagogiques et de miser « sur la solidarité et l'esprit de responsabilité de chacun. » Tout ceci venant de déboucher sur la signature d'un partenariat avec cette fondation, pour « mettre en place un plan d'actions sur les détresses psychologiques étudiantes », axé sur quatre priorités : repérage précoce, orientation, construction d'un réseau d'étudiants et d'un réseau d'effectifs dits « veilleurs ». ■



UNE SOLUTION DU GROUPE **vyv**

# L'allié 100% digital des étudiants au quotidien !

**Yvon accompagne les étudiants** à chaque étape de leur vie grâce à des **solutions complètes** d'assurances, de santé et de services adaptées à leurs besoins



## **Yvon Assur'Etudiant**

7 assurances essentielles et des services exclusifs



## **Yvon Assur'Santé**

2 offres de complémentaire santé adaptées



## **Yvon Assur'Santé Internationale**

Une couverture santé pour les départs à l'étranger



## **Yvon Assur'Logement**

Une assurance logement spéciale étudiant



**UNE SOUSCRIPTION EN  
QUELQUES CLICS**

**[www.yvon.eu](http://www.yvon.eu)**



GROUPE  
**vyv**

Entrepreneur du  
**mieux-vivre**



ALTIMA ASSURANCES, Société Anonyme au capital de 49 987 960Euros, entièrement libéré. Siège Social : 275 Rue du Siade - 79180 CHAURAY, SIREN : n° 451942 838 - RCS NIORT - Entreprise régie par le Code des Assurances. MUTEX, Société anonyme au capital social de 37 302 300 €, n° LEI 969500QPPFSQ2NP5N926, régie par le Code des assurances et agréée pour les branches 1, 2, 20, 21 et 22 Dont le siège social est situé 140 avenue de la République- CS 30007 - 92327 Chatillon Cedex Immatriculée au RCS Nanterre sous le numéro 529 219 040. RESSOURCES MUTUELLES ASSISTANCE, Union d'assistance régie par les dispositions du Livre II du Code de la mutualité, ayant son siège social 46 rue du Moulin - CS 32427 - 44124 VERTOU cedex, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 444 269 682. la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN), Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, dont le siège social est situé 3 Square Max Hymans, 75748 PARIS cedex 15, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 775 685 399 ; Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris, la Mutuelle Générale des Etudiants de l'Est (MGEL), mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, dont le siège social est situé 44 Cours Léopold, 54000 Nancy, immatriculée sous le numéro SIREN 783 332 448.

# Atelier 1 : Intervenir sur tous les lieux de vie étudiante

Le premier atelier de cette première après-midi des RDVSE était placé sous le signe d'une volonté forte d'organisation, à l'échelle des territoires comme des établissements, d'une mobilisation des acteurs, dans leur intégralité, pour toucher les étudiants « là où ils vivent et non uniquement là où ils étudient. »

Premier temps de cet atelier : le programme *Happsy Line* développé par *Apsytude*, et sa mise en œuvre concrète chez *Nexity Studéa*. Julie de Sousa et Antoine Idelovici, référents partenariats d'*Apsytude*, ont présenté leur association et son outil spécifique *Happsy'Line*, de vidéo-consultations avec un psychologue permettant un accompagnement psychologique et une écoute confidentielle, sur des horaires volontairement « flottants » [voir *UT 146*, pages 16-17]. Un outil qui, pour les partenaires (*Crous*, *Nexity Studéa*, établissements d'enseignement supérieur...), prenant en général en charge son financement, permet d'apporter « une réponse harmonisée sur des territoires hétérogènes », avec « une grande amplitude horaire », et particulièrement pertinent quand « les locaux de nos partenaires ne sont pas adaptés pour accueillir en présentiel ou lorsque les étudiants sont peu présents sur site. » D'autant que le distanciel en tant que tel présente des résultats comparables à ceux du présentiel, et même des avantages supérieurs pour certains publics jeunes en difficulté ou fragilité psychologique.

Exemple concret côté "partenaires", avec Christophe Ladurelli, Directeur commercial, marketing et patrimoine chez *Nexity Studéa*, qui est revenu sur ce partenariat tissé avec *Apsytude* « depuis 2018, après une rencontre à l'occasion des Rendez-vous du logement étudiant » [voir *UT 146*, page 18]. Une « brique essentielle » dans le cadre d'un plan général d'évolution de sa structure, avec un déploiement

progressif dans les résidences au fil des ans (depuis le premier confinement, l'ensemble des 15 000 étudiants concernés ont accès à *Happsy Line*). Il a listé l'intérêt pour eux (et pour les étudiants) à proposer des consultations à distance, gratuites pour les locataires. « Un partenariat essentiel pour nous, a-t-il conclu, et dont le succès est indéniable. » Suite à des questions, ces premiers intervenants se sont accordés pour dire qu'aujourd'hui, 2 à 5 séances sont nécessaires pour régler les problèmes de la majorité des étudiants - avec un délai d'attente moyen de 15 jours pour une première séance.

Tiffany Audoux, Présidente du Réseau des responsables de vie étudiante (R2VE), a ensuite présenté la structure qu'elle dirige : un « tout jeune réseau créé en 2014 », qui a permis d'échanger entre responsables de vie étudiante et de participer à la politique nationale «vie étudiante». Elle est venue pour expliquer en quoi « la vie étudiante a été, et continue à être ultra-mobilisée pendant cette période » [voir *UT 145*, pages 15-16], notamment grâce à la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC), même si « des couacs demeurent, avec des étudiants qui ne bénéficient toujours pas des offres de santé que nous pouvons offrir. » Pour elle, il faut faire un effort pour « mieux faire connaître les services de santé étudiante », par exemple grâce au développement des "étudiants relais santé", ou en réimposant aux étudiants de licence un rendez-vous avec ces services. Il s'agit aussi d'augmenter le nombre de médecins de prévention, de psychologues, d'augmenter



Julie de Sousa, référente partenariats d'Apsytude



Christophe Ladurelli, Directeur commercial, marketing et patrimoine chez Nexity Studéa



Tiffany Audoux, Présidente du Réseau des responsables de vie étudiante (R2VE)

le nombre de séances possiblement couvertes par le «chèque psy», ou de multiplier les initiatives comme celle de *Nightline*. Le tout pour « permettre aux étudiants de ne pas sombrer. » Une intervention qui a permis à Nicolas Delesque d'offrir un contrepoint international, sur la manière dont des éta-



Laura Pancetti, *Chargée de projet prévention santé & solidarité de la MGEL / Groupe VYV*



Maryline Komar, *Directrice du développement de la MGEL / Groupe VYV*



Philippe Campinchi, *Délégué général de l'Association interprofessionnelle des résidences services étudiants (AIRES)*

blissements comme l'*Université du Québec* mettent bien plus en avant le bien-être étudiant. La question a été également débattue de la pertinence qu'il y aurait éventuellement à dédier une enveloppe de la CVEC à la santé mentale étudiante.

Suite aux interventions de la matinée des responsables mutualistes, la parole était ensuite donnée à Laura Pancetti et Maryline Komar, respectivement Chargée de projet prévention santé & solidarité et Directrice du développement de la MGEL / Groupe VYV, qui ont présenté le rôle de ces acteurs aujourd'hui, en termes de prévention et de promotion de la santé. Pour elles, « *le challenge, c'est de se réinventer pour créer la nouvelle vie étudiante.* » Elles ont alors présenté quelques exemples de collaborations

avec des établissements, acteurs de la vie étudiante, collectivités locales, et des éléments concrets mis en place pendant la crise sanitaire (cellule COVID avec appels de courtoisie à destination des adhérents et locataires, distribution de kits, service de téléconsultation, actions de prévention par les pairs ; création d'un fonds social dédié, de collectes et chèques alimentaires et d'animations dans les résidences, 370 opérations de promotion de la santé en 2019/2020...).

Elles sont aussi revenues sur le *Baromètre santé* mis en place depuis 2016 par la MGEL [voir UT 146, pages 7-8]. Ce temps a donné aussi l'occasion aux participants de faire un point précis sur l'état et les nouvelles fonctions des mutuelles après la fin du régime social étudiant : « *Les mutuelles étu-*

*diantes qui survivent aujourd'hui, a conclu Maryline Komar, sont celles qui ont su se diversifier, tout en pensant à la vie étudiante* », logement compris. Les questions ayant suivi ces interventions ont aussi permis de réaffirmer la nécessité d'une coordination entre acteurs pour assurer, à tout le moins, une meilleure information mutuelle sur les dispositifs existants : « *Aujourd'hui, selon la Directrice du développement de la MGEL, s'y retrouver exige un travail titanesque.* »

Philippe Campinchi, Délégué général de l'*Association interprofessionnelle des résidences services étudiants (AIRES)*, a alors présenté cette structure, « *qui regroupe l'ensemble des exploitants de résidences pour étudiants dans le parc social* » hors-Crous (« *près de 200 000 logements* »). Il



Lionel Lérissel, *Directeur général de la SMERRA*



Anne Gobin, *Directrice générale d'ARPEJ*



l'a affirmé, la crise actuelle a permis une accélération de la « *multiplicité d'initiatives* » mises en place par ces acteurs, dont il est malaisé de dresser l'inventaire exhaustif [voir UT 146, pages 11-12]. Il a alors donné la parole, pour « *décrire ce qui se fait au quotidien* », à des représentants comme Lionel Lérissel (SMERRA / Logifac / Fac Habitat), notamment sur la « *sollicitation des personnels en résidences (qui l'ont accepté) pour qu'ils se forment à la détection des risques en santé mentale, puis à la réorientation vers des professionnels* », avec des « *webinaires de retour d'expériences* » ; Anne Gobin, Directrice générale d'ARPEJ, qui a décrit les différentes étapes ayant eu lieu, d'un diagnostic sur les jeunes

restés en résidences ou non, puis sur la santé de ceux qui y étaient restés, avant la multiplication des actions de maintien du contact, de propositions d'activités et de distributions de repas. Là encore, « *on a mobilisé l'intégralité des équipes, en s'appuyant sur nos travailleurs sociaux* » dès qu'un jeune était repéré comme en détresse, et « *nous avons travaillé avec les territoires, en faisant feu de tout bois.* »

Les questions-réponses qui ont suivi ont abordé un éventail très large de sujets, des contacts tissés et informations délivrées aux établissements à l'insuffisant recours aux pairs dans la délivrance d'un message général sur la santé (malgré les déclara-

tions unanimement volontaristes à ce sujet), en passant par les innovations stimulantes (mais aussi aux limites évitables) liées au nouveaux outils suite au passage généralisé en distanciel. ■

SAVE THE DATE



Rendez-vous **2021** du  
**Logement étudiant**

**6<sup>ÈME</sup> ÉDITION DES RDVLE - 23 NOVEMBRE 2021**  
**UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE**

Depuis 50 ans, la SMERRA s'engage au quotidien en proposant des solutions individuelles ou collectives sur-mesure en santé, assurance et logement pour tous les établissements d'enseignement et leurs étudiants.



Adapté aux étudiants



Expertise historique



Leader en France



Tarifs les plus bas

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Stéphane PUGEAT, Directeur du Développement [stephane.pugeat@uitsem.com](mailto:stephane.pugeat@uitsem.com)

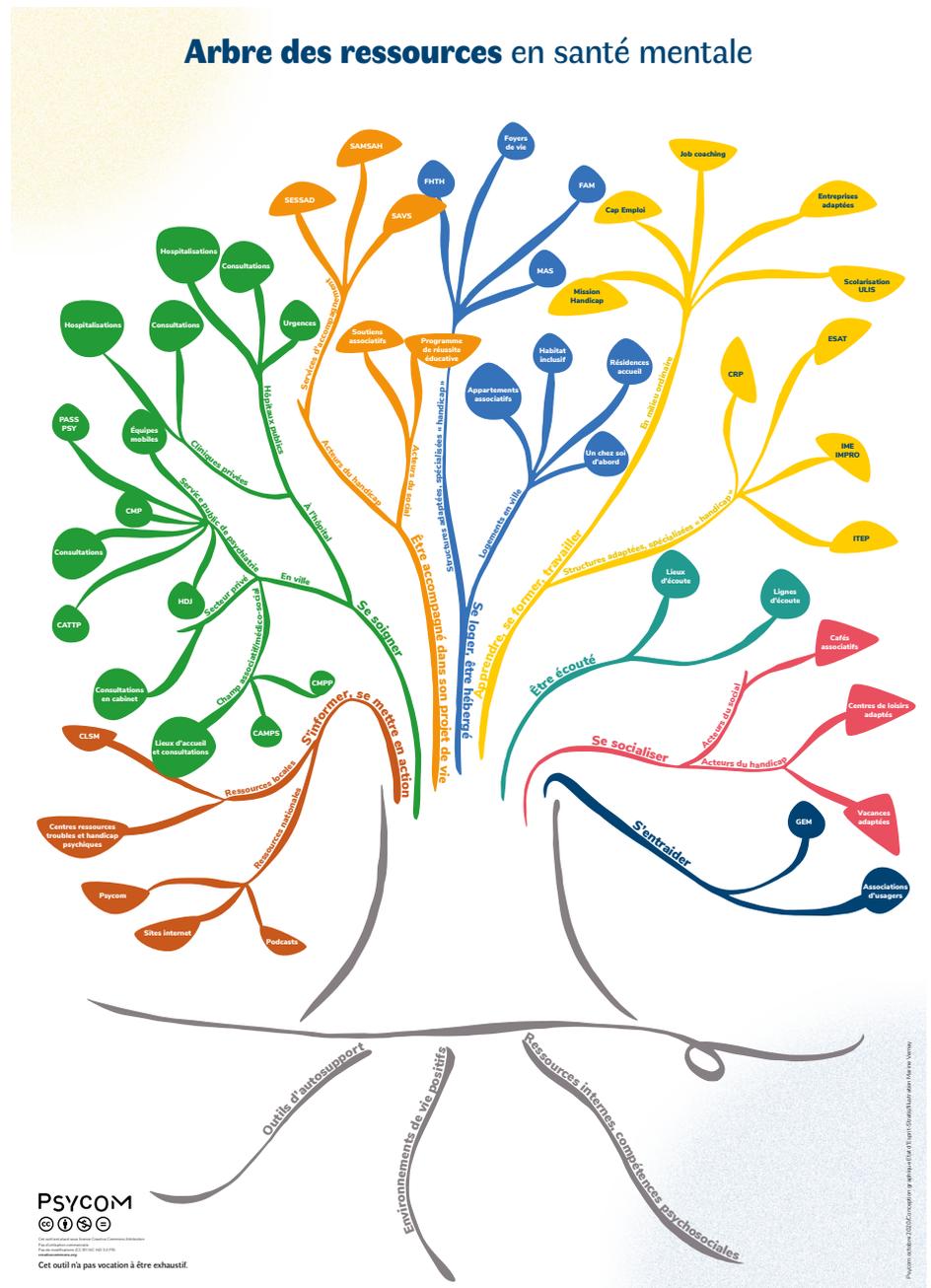
# Atelier 2 : Mobiliser et (in)former les acteurs de prévention

Le deuxième atelier de cette deuxième édition des RDVSE s'intéressait aux ressources et à la formation des acteurs de prévention, mais aussi des acteurs en général intervenant dans le domaine de la santé des étudiants (y compris des étudiants eux-mêmes). Ou comment étendre le champ d'action au-delà des seules questions d'addiction et de conduites à risques, en misant tant sur la formation que sur une meilleure circulation de l'information.

Première à s'exprimer, Aude Caria, la Directrice de *Psycom*, organisme public national d'information et de lutte contre la stigmatisation liée à la santé mentale, a exprimé en quoi la question de la santé mentale, entre 2019 et aujourd'hui, était passée « du mode clignotant à une préoccupation partagée par tout le monde. » Ce qui, selon elle, est « un mal pour un bien », la situation actuelle pouvant être comparée à une « vaste campagne de promotion » des questions qui préoccupent son organisme. Pour cela, le *Psycom* promeut une vision globale de la santé mentale, pour lutter contre les tabous liés aux troubles psychiques dans leur acception la plus large, et ce à destination de publics aussi bien « dits néophytes qu'experts, soit un peu à tout le monde, en veillant à délivrer une information accessible à tous. » Pour ce faire, *Psycom* utilise des outils « éprouvés, comme une mosaïque de savoirs universitaires, professionnels » et empiriques, mise sur une « recherche de fiabilité » et veille à « co-construire [ses] contenus, en mettant autour de la table plusieurs regards. »

Parmi ces outils développés, Aude Caria s'est associée à Maud Meylan, Responsable ressources et parcours de *Psycom*, pour présenter leurs six collections de brochures gratuites, le kit pédagogique du « cosmos mental » (lié à l'idée d'une santé mentale « dynamique »), et les ressources disponibles sur leur site internet « complètement revu cette année » : accès

Arbre des ressources en santé mentale





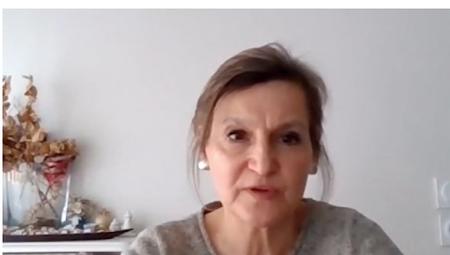
Aude Caria, Directrice de Psycom



Maud Meylan, Responsable ressources et parcours de Psycom



Jacques Marescaux, Président de PSSM France



Isabelle Zakia, psychologue clinicienne et formatrice à la résidence étudiante CESAL de Paris-Saclay



Catherine Chappuis, Directrice de l'accompagnement des élèves de CentraleSupélec

direct aux urgences et lignes d'écoute, mais aussi par exemple une rubrique dédiée à la santé mentale des jeunes ou une page consacrée aux liens entre santé mentale et Covid, permettant d'adopter « *des réponses graduées, jusqu'au recours à une aide professionnelle, et en faisant attention à bien faire la différence entre le soin et le prendre-soin.* » Un temps a été réservé à la présentation de l'arbre des ressources en santé mentale, développé par Psycom en 2020 (distinguant par exemple ressources internes à chacun et ressources externes, liées à l'environnement ou à l'écosystème local), et du mapping des parcours en santé mentale (faisant l'inventaire des ressources disponibles tout au long de la vie). Ces premières interventions ont permis d'insister sur une nécessité absolue, celle de disposer d'un « *point focal pour concentrer toutes les informations et recenser tout ce qui se fait un peu dans tous les sens depuis le début de la crise sanitaire, ceci pour faire gagner du temps dans la recherche d'information.* »

Expérience menée depuis quelques temps, la formation de secouristes en santé mentale au sein des universités est orchestrée sur plusieurs territoires par PSSM France, dont le Président Jacques Marescaux est venu présenter la démarche [Voir UT 146, pages 19-20] et introduire le cas concret de ce qui a été mis en place à Paris Saclay, notamment au sein de la résidence Cesal. Fort de quelques chiffres, dont le fait d'une personne sur quatre selon l'OMS souffrira au cours de sa vie d'un épisode pathologique ou d'un trouble persistant, il a souligné les dangers de la stigmatisation des personnes en souffrance, en particulier et de manière tristement logique « *une arrivée trop tardive dans les soins.* » D'où l'intérêt de former au secourisme en santé mentale le grand public, « *c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas des professionnels de santé* », via une formation courte (deux jours), en petits groupes, avec une pédagogie participative et des outils « *validés par des groupes quadripartites : usagers, aidants, professionnels et chercheurs.* »

Soit la formation dispensée aujourd'hui par PSSM France, directement inspirée du programme australien *Mental Health First Aid*. Aujourd'hui, une vingtaine de ces formations sont proposées en France, auprès notamment de personnels de SUMPPS (dont il a rappelé à quel point ils étaient « *complètement débordés* »), pour un déclenchement du programme en avril 2019 et déjà 5 250 secouristes formés par 202 formateurs accrédités (avec un objectif de 1 400 formateurs et 780 000 secouristes formés d'ici 2030). En outre, sur 2021-2022, PSSM France travaille sur l'adaptation de deux modules de formation : *Youth* pour les adultes et professionnels des secteurs de l'enfance et de l'adolescence ; *Teen* pour les jeunes de 11 à 18 ans. Le tout financé principalement par *Santé publique France*, mais aussi par la *Fondation de France*, la *Direction générale de la santé*, *Malakoff Médéric* et désormais par du mécénat privé.

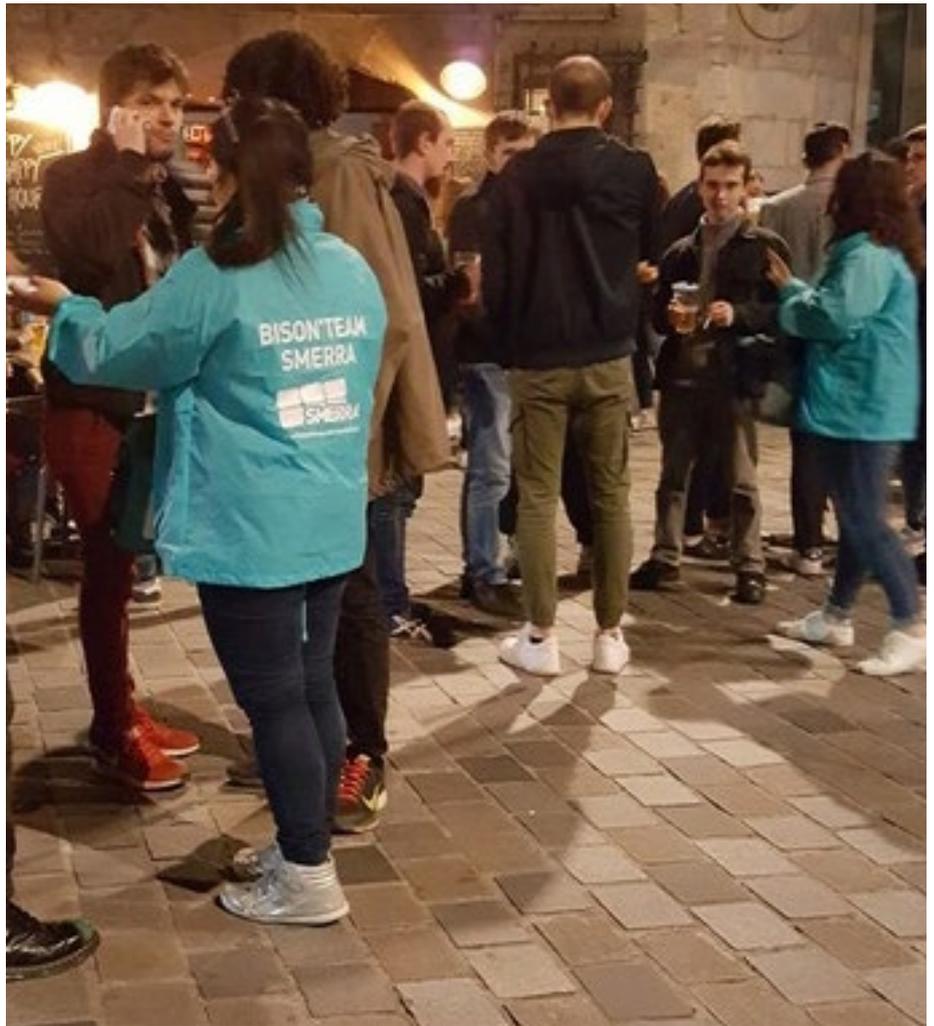
Pour une illustration concrète des formations dispensées par PSSM France dans l'enseignement supérieur, les RDVSE avaient aussi invité à s'exprimer Isabelle Zakia, psychologue clinicienne et formatrice à la résidence étudiante CESAL de Paris-Saclay (l'École centrale ayant à l'époque fait le choix de mobiliser une psychologue directement sur le lieu de vie de certains de ses étudiants) et Catherine Chappuis, Directrice de l'accompagnement des élèves de CentraleSupélec. Elles ont expliqué comment le dispositif avait été mis en place dans l'Essonne, à destination des élèves de formations dites d'excellence : après la multiplication de situations de grande détresse psychologique dans sa résidence, et sa découverte de PSSM France lors des premiers RDVSE, Isabelle Zakia a reçu la formation de formatrice en septembre 2019.

Elle en fait désormais usage, en ayant animé déjà trois groupes de formation, « *dans un projet de vie étudiante plus large, que nous sommes en train de construire* », adapté aux spécificités des étudiants concernés (notamment en matière de rapport à la compéti-

tion, de sentiment d'isolement, mais aussi de « *changement général de paradigmes* » selon Catherine Chappuis, ayant elle-même suivi la formation PSSM d'Isabelle Zakia, « *enrichissante aussi bien pour nous que pour nos élèves* ». Dans un premier temps, les groupes constitués sont mixtes, composés d'étudiants, d'administratifs et de responsables associatifs locaux, « *autour desquels une grande quantité d'étudiants gravitent* », avec toujours « *au moins un représentant de Cesal et un de CentraleSupélec* ». Au niveau des demandes, les listes d'attente sont d'ores et déjà bien fournies, démontrant à la fois la nécessité et l'efficacité du dispositif, qui demeure « *très chronophage* » selon Isabelle Zakia.

Du côté des mutuelles étudiants, Baptiste Mougeot et Harmonie Lekim, respectivement Président et Responsable de prévention santé de la SMERRA, sont revenus tour à tour sur les fonctions (passées et présentes) de ces organismes, puis sur la dimension plus technique de ce que la SMERRA met en place [Voir UT 146, pages 5-6]. Baptiste Mougeot a rappelé qu'à l'âge des études, « *l'ensemble des cartes du capital santé sont rebattues* », et qu'à ce titre des formations sont assurées pour les élus présents dans les campus « *afin qu'ils puissent créer et animer des ateliers de prévention* ». Il est aussi revenu sur la définition de l'étudiant mutualiste, soit « *un étudiant qui a déjà un esprit de collectif* ».

Quant à elle, Harmonie Lekim a indiqué comment les mutuelles agissaient, dans le cadre du *Plan national de santé*, pour la mise en œuvre des stratégies décidées au sommet de l'Etat - spécifiquement sur la prévention primaire, soit « *avant l'apparition des symptômes, pour limiter ou faire disparaître les risques en santé, y compris mentale* ». Ceci en jouant sur trois tableaux : éducation à la santé (interventions en établissements, sur une logique participative), prévention des risques (outils pédagogiques, dispositifs dédiés) et protection (supports d'information et distribution de matériel), pour actuellement plus de 500



actions (construites ou co-construites en partenariat) par an. « *Pour faire tout cela, a-t-elle conclu, on se base à la fois sur nos ressources propres, parfois indirectement sur des subventions obtenues par les établissements partenaires, ou sur des partenariats avec des collectivités* » (comme un dispositif de « *déambulation en milieu festif* » développé avec la ville de Besançon). Autant de partenariats qui permettent à la SMERRA de « *s'inscrire en tant que référent des politiques de santé, et d'être identifiée au mieux* », y compris en accompagnant des acteurs locaux sur des actions ciblées en conception et co-conception, puis dans la mise en œuvre et jusqu'à l'évaluation des projets.

Pour conclure, la parole était donnée à Frédéric Napias, Directeur de la Mission «Accompagnement des publics jeunes» à la CNAM (créée





Frédéric Napias, Directeur de la Mission «Accompagnement des publics jeunes» à la CNAM

début 2020), qui a d'abord donné « quelques éléments de contexte sur l'Assurance maladie et ses liens avec la santé des jeunes » (dont la nécessité d'adapter la stratégie choisie - le passage d'une logique de prévention à une logique santé jeunes « plus large et plus globale » -, en fonction de profils, besoins et statuts très divers) [Voir UT 146 pages 9-10]. Il a aussi souligné la volonté de l'Assurance maladie de

rejeter une vision monolithique pour plutôt « faire ensemble et gagner en efficacité grâce à [ses] partenaires, sans s'isoler sur ce sujet » - et ce, sur les territoires, grâce aux CPAM, et aux « boîtes à outils » proposées aux acteurs locaux. Des « boîtes à outils » mises automatiquement à disposition des structures partenaires de l'Assurance Maladie.

Il est aussi revenu sur une série de partenariats, dont la signature récente, avec plusieurs Ministères, la CPU, les représentants de grandes écoles, l'Association des directeurs de santé universitaire et le CNOUS, d'une convention « visant à construire un contenu d'actions autour des axes de cette nouvelle stratégie. » Il a enfin conclu en décrivant l'expérimentation d'un parcours en santé mentale menée depuis 2018 sur quatre départements (Haute-Garonne, Bouches-du-Rhône, Morbihan et Landes), auprès de 28 000 assurés sociaux de 18 à 60 ans (« dont 20% sont des jeunes, avec une part qui augmente tous les mois ») : sur ces quatre territoires, 80% des généralistes « ont actionné ce dispositif, ce qui signifie que l'on a su mobiliser aussi la médecine de ville, tandis que 700 psychologues sont venus s'associer à cette expérimentation. » Pour l'avenir, dans la mesure où « les calendriers vont s'accélérer », il va être possible prochainement d'évaluer les impacts de ce programme sur un public donné (y compris étudiant). ■



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

SOURIEZ,  
VOUS  
ÊTES  
ASSURÉS.

**ÉTUDIANTS, VOTRE COUVERTURE SANTÉ  
EST AUTOMATIQUE ET GRATUITE**

Vous êtes pris en charge pour vos frais de santé par l'Assurance Maladie. Dès vos 18 ans, pensez à mettre à jour votre carte Vitale et à créer votre compte personnel sur [ameli.fr](https://ameli.fr) ou l'appli ameli.

**ameli.fr**



<https://www.psycom.org/comprendre/le-retablissement/les-ressources-en-sante-mentale/>



Association interprofessionnelle des  
Résidences Étudiants et Services



L'Association Interprofessionnelle des Résidences Etudiants et Services (AIRE S) est l'association professionnelle des opérateurs et gestionnaires de Résidences services pour étudiants. L'AIRE S est née en 1994 et regroupe les principaux acteurs de la profession. Elle réunit les promoteurs, constructeurs, gestionnaires et exploitants de résidences étudiants avec services, informe les pouvoirs publics nationaux et locaux ainsi que tous les milieux socio-économiques sur l'ensemble des aspects professionnels, sociaux et économiques de cette activité.

L'originalité de ce secteur repose sur des offres d'habitat en secteur conventionné et/ou d'un habitat en secteur libre, gérées par des associations à but non lucratif ou des sociétés commerciales.

Le Bureau de l'Association est composé de :

- Président : M. Philippe NICOLET (Groupe Réside Etudes) ;
- Vice-Président : M. François-Xavier SCHWEITZER (Nexity) ;
- Secrétaire Général : Mme Anne GOBIN (ARPEJ) ;
- Secrétaire Général adjoint : M. Jean CAUET (Fac-Habitat) ;
- Trésorier : M. Benjamin BRULEBOIS (BNP Paribas Immobilier) ;
- Délégué général : M. Philippe CAMPINCHI.

[www.aires.fr](http://www.aires.fr)

Contact : Philippe CAMPINCHI 0684606274 [contact@aires.fr](mailto:contact@aires.fr)

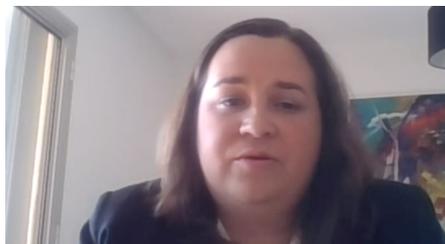
# Atelier 3 : Favoriser / accompagner la promotion par les pairs

Le troisième atelier des RDVSE, l'après-midi du mercredi 31 mars, était « consacrée vraiment aux étudiants », selon Nicolas Delesque, « au rôle qu'ils ont aujourd'hui et au rôle qu'ils peuvent avoir demain », en partant du constat que dans une communauté universitaire, quelle qu'elle soit, le meilleur moyen de faire passer des informations liées à la santé (y compris mentale) sans recourir automatiquement à des professionnels consiste à mobiliser les étudiants eux-mêmes : soit, la prévention/promotion par les pairs.

Première à s'exprimer, Virginia Gratien, docteur en Sciences de l'information et de la communication, a introduit l'expérience originale qu'elle a menée à l'IUT Nice-Côte d'Azur cette année, au sein de son cours de stratégie de communication : proposer à ses étudiants d'imaginer et de monter des actions sur la thématique de la santé mentale des étudiants, en partenariat avec Psycom. A ce titre, c'est Aude Caria, Directrice de cet organisme national d'information, qui a expliqué comment le « compagnonnage de plusieurs années » entre les deux femmes avait débouché sur cette initiative « particulièrement stimulante, dans le cadre d'une réflexion interne sur la meilleure façon d'aborder la santé mentale des jeunes : solliciter les jeunes et leur demander de réfléchir précisément à cela. » Le tout dans un contexte sanitaire qui « nous a mis en situation expérimentale, les étudiants concernés se retrouvant d'un coup dans la situation de la thématique » [Voir UT 146, pages 21-22]. Selon ces deux intervenantes, « les étudiants nous ont bluffé par la qualité de leurs propositions », et elles se réjouissent d'avoir ainsi « formé 80 futurs communicants à ces questions-là - une compétence rare dans leur CV. »

Dans la mesure où les premiers concernés sont toujours susceptibles de présenter au mieux leur travail, la parole est rapidement revenue aux étudiants eux-mêmes, soit Clara Fontana-Boubel, Jean-Baptiste Malaval,

Kiara Manas, Hugo Michalski, Clara Porcier-Bertels, Sasha Thuilier et Théo Tridial, les sept lauréats niçois de cet exercice de création de campagnes de prévention, concepteurs d'une stimulante campagne événementielle visant à « donner des clés aux étudiants pour les aider à devenir des acteurs conscients de leur impact et de l'impact des autres sur la santé mentale. » Soit la mise en place d'un « village d'activités pensé comme dynamique, pédagogique et attractif, avec de la ludo-pédagogie », susceptible d'être mis en place « sur tous les campus de France », avec à chaque fois des partenaires aussi bien locaux que nationaux et des activités ludiques autour du photolangage, d'un jeu de l'oie, d'une « marche des rôles », d'un « twister », de yoga, d'un débat mouvant, etc.



Virginia Gratien, docteur en Sciences de l'information et de la communication à l'IUT Nice-Côte d'Azur



Aude Caria, Directrice de Psycom



Clara Fontana-Boubel, Jean-Baptiste Malaval, Kiara Manas, Hugo Michalski, Clara Porcier-Bertels, Sasha Thuilier et Théo Tridial, étudiants



Baptiste Mougeot, Président de la SMERRA



Anniela Lamnaouar, vice-Présidente de la Fage



Nicolas Cerardi, membre du CA de Nightline France



Sandrine Martin, Responsable du mentorat étudiant par des étudiants à l'Afev

Pour conclure, ils ont déclaré « avoir été enjoués par ce travail avec le Psycom », qui leur a en outre « ouvert les yeux sur un nouvel aspect : dans notre formation, nous apprenons aussi des choses sur la communication non commerciale. » Un état de fait qui leur fournit « une vigilance nouvelle à intégrer à nos futures communications. »

Une intervention qui a immédiatement convaincu Baptiste Mougeot,

Président de la SMERRA, de proposer à ces étudiants de participer au concours organisé chaque année par la Fondation SMERRA (« cette vision globale appelant des synergies communes »), Anniela Lamnaouar de leur tendre aussi la main pour la FAGE, et Nicolas Delesque de faire un parallèle avec l'expérimentation lancée par l'INSA pour impliquer les étudiants dans la prise en compte de la problématique de développement durable.

En remplacement de Patrick Skehan, Délégué général de Nightline France, c'est le membre du Conseil d'administration, étudiant en Physique et ancien "écoutant" Nicolas Cerardi qui est venu présenter l'action et les récents développements de cette « association étudiante qui œuvre pour le bien-être et la santé mentale des étudiants en France », en particulier via « une ligne d'écoute ouverte le nuit entre 21h et 2h30 du matin, par téléphone et par chat, animée par des étudiants bénévoles et spécifiquement formés à l'écoute active » [Voir UT 146, pages 23-24]. Il s'agit, selon lui, de considérer « qu'il n'y a pas de petit problème, ni de mauvaise raison d'appeler », et il a témoigné de son expérience personnelle à ce sujet : « Chaque appel est vraiment différent, et comme on est entre étudiants, ça permet vraiment à la parole de se libérer. Cela donne aussi lieu à des conversations qui peuvent être très riches, avec des éléments qui peuvent être très touchants pour les bénévoles - il s'agit alors, aussi, d'une prise de conscience sur la détresse étudiante, de la diversité et de l'amplitude des problèmes rencontrés, parce que l'on se retrouve en première ligne. »

Il a ensuite décrit la mise en place de ces services d'écoute dans le monde anglo-saxon puis en France en 2017, et la spécificité des problèmes massifs liés au mal-être étudiant dans notre pays, face à laquelle « on manquait dramatiquement d'outils et de moyens à l'époque. » Aujourd'hui encore, à en croire le rapport publié par Nightline France en 2020 : un psychologue pour 30 000 étudiants, « là où les re-

commandations internationales préconisent un psychologue pour 1 500 étudiants » ; manque patent d'informations (d'où la création du site [soutien-etudiant.info](http://soutien-etudiant.info)). Une situation dont témoigne l'augmentation rapide du nombre d'appels pris chaque année : 2 300 en 2019-2020, contre « déjà 3 800 sur 2020-2021 », avec en outre l'ouverture de nouvelles lignes dans de nouvelles villes... Pour lui, « ce qui fait la force de Nightline, c'est d'abord un cadre éthique très précis - un aspect très important dans le cadre de l'aide par les pairs -, une sélection minutieuse, une formation intensive et une attention particulière apportée au soutien proposé à nos bénévoles eux-mêmes. » Il a enfin milité pour des partenariats conçus sur la base de la complémentarité des expertises propres à chaque acteur.

Pour aborder de front la question de l'engagement étudiant, c'est Sandrine Martin, Responsable du mentorat étudiant par des étudiants à l'Afev, qui était présente pour expliquer comment, en cette année particulière, il a fallu anticiper la rentrée universitaire de manière spécifique, « en aidant par exemple les universités, en régions Nouvelle-Aquitaine et Hauts-de-France, à créer plus vite des liens interpersonnels avec les jeunes bacheliers et les étudiants, et à lutter contre un isolement grandissant. » Ceci au moyen d'un mentorat étudiant (des étudiants de L3 associés à de nouveaux arrivants, souvent boursiers et éloignés de leurs proches) et de tutorats pédagogiques mis en place avec l'expertise de l'Afev, en partenariat avec les acteurs locaux (notamment associatifs). « Des choses très très fortes sont ainsi nées, a-t-elle conclu, avec des étudiants qui nous ont dit que s'il n'y avait pas eu ce lien-là, ils seraient repartis chez eux pour ne plus jamais revenir à l'Université. » En parallèle, et cette fois à destination des étudiants engagés eux-mêmes, l'Afev a lancé un sondage massif auprès de ses mentors, qui a notamment révélé que « pour 70% d'entre eux, le fait d'avoir un enfant à accompagner leur avait permis de tenir pendant la



Lise Le Bouille, étudiante en architecture à Rennes et Présidente de l'Union Nationale des Etudiants en Architecture et Paysage (UNEAP)

« période de crise sanitaire, car cela leur donnait un rythme, un objectif dans la journée – sans même parler des liens avec leur structure associative, qui ont été aussi très appréciés, ou de la colocation étudiante, qui est devenue le premier lieu de vie étudiante » [voir UT 146, pages 14-15]. Point de vigilance, cela dit, « qui nous a beaucoup étonné : 25% d'entre eux ne savaient pas à quelles aides ils avaient droit, ni même qu'ils pouvaient demander quelque chose. Le non-recours aux droits reste donc très important. » Ce fut l'occasion, enfin, de reparler de la nécessaire valorisation dans les cursus de l'engagement étudiant...

Pour conclure en deux temps ce dernier atelier, c'est d'abord Anniela Lannaouar, étudiante en soins infirmiers (en année de césure, mais que sa formation a « forcément un peu plus sensibilisée au sujet de la santé mentale ») et vice-Présidente de la Fage (« un énorme réseau d'associations et étudiants engagés, regroupement de fédérations au niveau des territoires et des filières »), qui a pu présenter son action et lancer un plaidoyer sur les questions de santé mentale. La Fage aborde la question « de manière systémique, sous le volet "dispositifs de prévention", le volet "lutte contre la précarité" ou le "volet

curatif" » : lutte contre l'isolement avec *Sors de ta piaule*, devenu *Rentre dans ta piaule* pendant le confinement ; bien-être avec par exemple *Bouge 30 minutes* ; lutte contre la précarité avec les 27 AGORAé et des distributions alimentaires ; contre la fracture numérique, pour l'accès aux aides, la transition écologique, pour la santé mentale avec le kit *Booste ton blues*, la mobilisation de psychologues sur les campus ou la participation à la formation PSSM France, etc. Concernant le plaidoyer, elle a déploré le temps qui a été nécessaire pour la mise en place du "chèque psy", insisté sur l'intérêt de relayer tous les dispositifs existants « pour les mettre en lumière, et que les étudiants ne se retrouvent pas dénués de ressources », de bien former les cadres associatifs et d'œuvrer pour la défense des droits des étudiants, rappelant « qu'il y a une période où nous apprenions tous les jours au moins un suicide d'étudiant – c'était très dur, et tout le monde a été alors directement touché. »

Enfin, une « invitée surprise » est intervenue en la personne de Lise Le Bouille, étudiante en architecture à Rennes et Présidente de l'Union Nationale des Etudiants en Architecture et Paysage (UNEAP), qui a témoigné sur les rapports parfois complexes entre ses pairs, « qui dépendent du Ministère de la Culture et d'écoles parfois éloignées des campus, voire des villes », et les services de santé universitaires. A partir du constat, partagé par ses adhérents, des spécificités stressantes propres à cette formation, comme « la pratique systématique de la charrette, de la surcharge de travail, des nuits trop courtes », ou encore la faible attention portée par les services administratifs de certaines écoles à l'état psychique des étudiants, l'association

a élaboré et lancé une enquête en 2018 à laquelle ont répondu un quart des effectifs des écoles d'architecture de France. Cet engouement remarquable a validé pour l'association la réalité et l'urgence du problème, tout en légitimant leur démarche vis-à-vis des pouvoirs publics et des responsables des écoles. Ce travail d'enquêtes et de concertations a débouché sur « des propositions sous la forme d'un plan d'actions qui peut être mis en place sur 5 ans, soit une stratégie nationale 2020-2025 » disposant de volets prévention, accompagnement, cadre de vie, pédagogie et création d'un observatoire, « pour à la fois mettre en place un protocole d'alerte possible sur des situations problématiques et avoir un suivi de l'état de santé des étudiants dans chaque école, par la désignation d'un référent santé par établissement. » Cette mobilisation a débouché sur la création d'un groupe de travail ministériel « permettant de réunir et de confronter des regards différents entre étudiants, personnels administratifs et enseignants » afin d'analyser les propositions et leur mise en œuvre « tout en cherchant tous ensemble à trouver des solutions concrètes. » ■



[Rapport Nightline : « En parler, mais à qui ? »](#)

[Dossier public de l'UNEAP](#)

[Enquête nationale de l'UNEAP - « Proposition de stratégie nationale ..... »](#)

[Vidéo : retour d'expérience des étudiants de l'IUT de Nice](#)

[Étudiants et engagement : enquête de l'Afev](#)

Retrouvez toutes les archives  
[www.universites-territoires.fr](http://www.universites-territoires.fr)

# Les rendez-vous 2021 de la



# santé étudiante

2<sup>ème</sup> édition

Les 30 et 31 mars 2021

## MERCI À NOS PARTENAIRES

EN PARTENARIAT AVEC :

PARTENAIRES PRÉMIUM :

Dauphine | PSL  
UNIVERSITÉ PARIS



UNE SOLUTION DU GROUPE vyv

AVEC LE SOUTIEN DE :



■ Adresse : 19 rue Leconte de Lisle 75016 Paris ■ E-mail : [redaction@universites-territoires.fr](mailto:redaction@universites-territoires.fr) ■ ISSN : ISSN 2263-8431 ■  
Infos légales : SARL Edition de revue et périodiques (5814Z) au capital de 1000 Euros immatriculée au RCS de Paris sous  
le numéro SIRET 843 009 267 00017 ■ Directeur de la publication : Philippe Campinchi @\_0674606274 ■ Directeur de  
la rédaction : Nicolas Delesque @\_0678391349 ■ Création graphique : Babette Stocker / Crouitch Conception ■ Tarifs d'abonnements :  
Individuel : 100 euros HT Institutionnel : 500 euros HT ■ Parties prenantes : Convention particulière ■ Comité éditorial : Nicolas Delesque,  
Philippe Campinchi, François Perrin, Jérôme Sturla (Afev), Pierre Yves Ollivier, Zoé Chalouin (Fnau), François Rio (Avuf), Angélique Manéra  
(ESN) et Justine Crabouillet (SMERRA) ■ Crédits photos et iconographies : Partenaires, DR, Adobe Stock, © Conférence des présidents  
d'université – Université de Bordeaux